

# Jean-Noël Jeanneney

## Rien ne justifie que le président assiste à la messe au Stade-Vélodrome

Aucun précédent ne peut motiver l'entorse à la loi de 1905 que se prépare à commettre Emmanuel Macron en se rendant à la messe que célébrera le pape François à Marseille, samedi 23 septembre, estime l'historien

La présence d'Emmanuel Macron à la messe que le souverain pontife célébrera samedi 23 septembre au Stade-Vélodrome, à Marseille, est malvenue. Qu'il accueille François, hors des lieux de culte, avec tous les honneurs qui lui sont dus comme chef d'Etat – si le pape lui-même le souhaite, ce qui ne semble pas être le cas –, il n'est rien là qui ne puisse être approuvé. Mais il s'agit de tout autre chose : de la République, incarnée par son président, se portant au cœur de l'expression rituelle d'une religion qui est pratiquée, parmi d'autres, sur notre sol. Pense-t-il plaire à la pensée traditionaliste ? Le prix est trop lourd, au regard de la nation tout entière.

Après l'armistice de 1918, le cardinal Amette, archevêque de Paris, organisa un *Te Deum* à Notre-Dame et il y convia les représentants de l'Etat. Clemenceau, le « Père la victoire », était chef du gouvernement. Il s'opposa radicalement à cette perspective. Il consentit seulement à ce que M<sup>me</sup> Poincaré, épouse du président de la République, assistât à l'office à titre personnel. Plus tard, le cardinal Mercier, archevêque de Malines (Belgique), l'incita, en tant que président de la Conférence de la paix, à « inviter un représentant des principales nations de l'Entente à présider un acte de religion ». Des cérémonies d'Eglise organisées en présence du gouvernement de la République ? Ah non ! Le Tigre répondit que la loi française l'excluait absolument. L'Etat, tout en protégeant ardemment les divers cultes et leur exercice, ne devait se mêler d'aucun.

Il faut détester, de la part de la puissance publique, toute intolérance – contraire à l'esprit de la laïcité, qui, si elle s'y abandonne, se pervertit aussitôt. Mais on se doit d'exiger une rigoureuse fermeté sur les principes, faute de quoi la République s'engage sur une pente glis-

sante. On entend évoquer aujourd'hui, notamment dans la bouche du chef de l'Etat, tel ou tel précédent justifiant l'entorse qui se prépare à l'esprit de la loi de 1905. Aucun n'est valide.

Lorsque Jean Paul II, en 1996, vint célébrer en France le prétendu anniversaire du baptême de Clovis, Jacques Chirac l'accueillit à juste titre comme souverain du Vatican. Mais dès lors que le pape annonça qu'il serait en « tournée pastorale » (ce qui est aussi, si on le comprend bien, la coloration que François souhaite donner à sa venue), le chef de l'Etat eut raison de ne pas le rejoindre lors d'une célébration catholique et de se poser expressément devant lui comme le président d'une France « républicaine et laïque ».

### Sainte colère

Une deuxième catégorie ne soulève pas de difficulté. Qu'un président assiste (sans aucun geste d'adhésion religieuse) à une cérémonie pour une personnalité défunte dans le temple de sa foi, fort bien. Lorsque le président François Hollande se rendit dans une synagogue, en janvier 2015, après l'attentat à l'Hyper Cacher, on l'approuva. Il venait soutenir des croyants, dont il n'était pas, parce que plusieurs de leurs coreligionnaires avaient été frappés pour cela. En juillet 2016, après la décapitation du père Jacques Hamel par des djihadistes dans son église de Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), le même François Hollande vint à juste titre à la messe en son hommage.

De Gaulle se trouve, ces jours-ci, beaucoup invoqué. Il se rendit à Notre-Dame (pour un *Magnificat*, non pour une messe), lors de la libération de Paris. Il n'était pas question, en l'occurrence, de saluer une Eglise qui n'avait certes pas été impeccable sous l'Occupation, mais de se rassembler dans un haut lieu de l'histoire de France. De même doit-on relativiser le cas où le Général se joignit à Konrad Adenauer, chancelier d'un pays qui ne faisait pas profession de laïcité, pour assister à une messe dans la cathédrale de Reims, en juillet 1962. Certains, chez nous, le regrettèrent, mais la symbolique de ce rapprochement, enraciné dans une histoire bien antérieure à la Révolution, pouvait justifier un tel choix, salut politique à la très longue durée de l'Europe, depuis le « fond des âges ».



**LE CHEF DE L'ÉTAT PENSE-T-IL PLAIRE À LA PENSÉE TRADITIONALISTE ? LE PRIX EST TROP LOURD AU REGARD DE LA NATION TOUT ENTIÈRE**

Quant à l'épisode du service religieux de Leningrad auquel de Gaulle assista lors d'un voyage officiel en URSS, en juin 1966, ce fut pour lui une manière de saluer, sur place, les efforts vers la liberté de Russes asservis dans leur foi : on est bien loin du cas qui nous occupe ces jours-ci. Ajoutons que l'aide de camp de De Gaulle, l'amiral Flohic, a raconté l'irritation que celui-ci exprima lorsqu'il fut placé dans la situation de devoir communier parce qu'on lui tendit une hostie à l'improviste. Pris par surprise, il ne crut pas pouvoir, sans faire scandale, se dérober. Il en manifesta ensuite, autour de lui, une sainte colère.

Ce danger, au moins, heureusement, ne nous menace pas aujourd'hui, puisque Emmanuel Macron a promis qu'il s'abstiendrait, à Marseille, de tout geste religieux. Nous ne risquons donc pas, en l'occurrence, de revoir Nicolas Sarkozy allant dire au Vatican, non sans faire plusieurs signes de croix, que la France était « la fille aînée de l'Eglise ».

### Inégalité de traitement

Du côté de l'inadmissible, on rappellera comme échappant à toute règle républicaine le geste des autorités publiques dans l'atmosphère de la débâcle de 1940 : le président du Conseil, Paul Reynaud, et plusieurs ministres assistèrent, le 19 mai, à une cérémonie organisée à Notre-Dame pour prier Dieu (sans succès, comme on sait...) d'accorder la victoire à la patrie. On admettra que le désarroi collectif pouvait expliquer que ces hommes aient perdu quelques repères.

Les autres atteintes graves à la laïcité, dans ce champ et à cette hauteur, demeurent exceptionnelles et on ne peut pas concevoir qu'elles légitiment après coup, puisqu'elles furent blâmables, le projet du Stade-Vélodrome. Jacques Chirac, salué plus haut, fut coupable, en revanche, de communier, devant les caméras de télévision, à la cérémonie tenue à Notre-Dame (et que le cardinal Lustiger n'avait pas voulue œcuménique) lors de la disparition de François Mitterrand.

Il n'existe qu'un seul cas, sauf erreur, depuis 1905, où un chef de l'Etat a assisté à une messe célébrée par un pape en visite dans notre pays. Ce fut le jour où Valéry Giscard d'Estaing choisit de le faire, sur le parvis de Notre-Dame, lors de la visite en France de Jean Paul II, le 30 mai 1980. Il eut grand tort.

La doctrine de Clemenceau est-elle dépassée ? Certains veulent le croire et, cependant, dans un temps où la place de l'islam de France, en particulier, soulève tant d'interrogations, elle garde plus de force que jamais. Comment ne pas se persuader que nos compatriotes musulmans, auxquels on impose, à juste titre, une stricte laïcité, éprouveront le sentiment d'une insupportable inégalité de traitement ? Je suggère que Brigitte Macron, puisqu'elle n'a pas, dans notre pays, de statut officiel, assiste, en l'absence de son mari, à titre privé, dans la ligne de M<sup>me</sup> Poincaré, à la messe de Marseille. ■

Jean-Noël Jeanneney est historien, universitaire. Ancien secrétaire d'Etat à la communication (1992 et 1993), il a publié, en 2020 et 2022, deux volumes de Mémoires, « Le Rocher de Süsten » (Seuil)

## Blandine Chelini-Pont Le pape François poursuit cette tendance catholique à fabriquer des utopies mobilisatrices

Le chef de l'Eglise catholique vient exposer, dans la cité phocéenne, sa vision fantasmée d'une Méditerranée unie dans une grande matrice monothéiste, considère la professeure d'histoire à l'université d'Aix-Marseille

François vient « à Marseille », il ne vient « pas en France ». Sa réponse un peu abrupte au journaliste qui l'interrogeait lors d'une conférence de presse le 6 août n'était pas une bourde de communication. Certes, il est bien normal que nos autorités locales et nationales aient décidé de tirer le meilleur profit de l'événement, ne serait-ce que pour le grand effort d'organisation et de sécurité qu'il demande.

Mais François a son propre agenda. Et d'une certaine manière, il ne vient pas non plus « voir les Marseillais ». Non, François vient évoquer le sort des migrants en Méditerranée. Il vient à Marseille comme par le passé Vincent de Paul, ce saint homme rempli de compassion pour les galériens de l'arsenal. François vient pour secouer les consciences, tandis que les pays que les migrants cherchent à atteindre ressentent leurs flux récurrents comme une menace grandissante.

François apporte aussi un projet plus vaste, une vision de la Méditerranée. En cela, il poursuit cette tendance catholique qui consiste

à fabriquer des utopies mobilisatrices, représentations à la fois politiques et spirituelles, exercices de l'imaginaire et de l'interprétation, capables ensemble de montrer des réalités qui n'existent pas encore, mais qui sont vouées à advenir. L'une d'entre elles, l'unité européenne, a irrigué tout le XX<sup>e</sup> siècle. Et l'utopie européenne a pris corps, accompagnée par toute une généalogie d'idéalistes acharnés à effacer dans l'objectif communautaire



**COMME POUR L'EUROPE, LE RÊVE MÉDITERRANÉEN DE FRANÇOIS DIGÈRE L'IDÉE D'UNE CIVILISATION COMMUNE**

les nationalismes belliqueux et les totalitarismes prédateurs.

L'utopie méditerranéenne de François s'offre aux catholiques, mais aussi de facto à tous les autres croyants de Méditerranée, en particulier aux musulmans. Elle pare l'ex-*Mare nostrum* d'une vocation particulière : « La Méditerranée est, affirme François, la mer du métissage, culturellement toujours ouverte à la rencontre, au dialogue et à l'inculturation réciproque » (discours de Bari, février 2020). Comme pour l'Europe, le rêve méditerranéen de François digère l'idée d'une civilisation commune. Mais si l'Europe unie puisait sa justification pontificale dans la matrice féconde d'une même grande civilisation romano-chrétienne, la Méditerranée du pape François se justifie dans l'existence d'une grande matrice monothéiste, au-delà de son empreinte chrétienne.

Sa vision du souffle divin est multilatérale, rendant obsolète toute affirmation latine d'une unité forgée par quelques siècles d'Empires romain-byzantins et de monopole religieux. François fait accomplir à la Méditerranée

une sorte de grand bond en avant, où la pratique et l'effectivité de la rencontre, le croisement et l'entremêlement pacifique des Révélations caractériseraient sa civilisation authentique. Les historiens jugeront la prouesse généreuse.

Les représentations de la Méditerranée, depuis qu'elles sont pensées, n'ont cessé d'être évolutives. Elle a été la porte de l'Orient, dont l'Egypte était la clef au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle a été, en France, cette mer hostile aux mains de l'ennemi britannique, dont il fallait contrecarrer l'influence en prenant pied au Maghreb.

### Sentiment communautaire

Les disciples de Saint-Simon, tout à leur rêve industriel, imaginaient comment le progrès, la réduction des distances par le chemin de fer et les bateaux à vapeur allaient densifier les liens de cet espace mouvant, dans une révolution économique et commerciale symphonique. L'Union pour la Méditerranée, lancée par Nicolas Sarkozy en mai 2007, à Montpellier, s'est placée dans leur droit-fil. C'est sous la plume du

géographe anarchiste Elisée Reclus (1830-1905) que la Méditerranée est devenue un personnage historique, ce principe créateur, cette matrice de civilisation qui soutiendra un temps les justifications des puissances coloniales. La décolonisation et la constitution d'Etats souverains le long de ses rivages ont modifié encore les représentations de la « Mer blanche », son nom en arabe et en turc, ou « Mer d'entre les terres », son nom en grec, en latin et en amazigh.

Dépassant ces représentations, les historiens ont quant à eux retravaillé les temps de la mer des califes et ceux de la mer ottomane. Sous la plume récente de l'historien algérien Mohammed Arkoun [1928-2010], une grande et belle vision d'un espace solaire aux fondements civilisationnels multimillénaires a cherché à déconstruire le double placage islamiste et occidental du choc inévitables des civilisations.

Quant à Marseille, elle est loin d'être ce concentré cosmopolite, abouti et forcément pacifique, dont un certain imaginaire flatteur exagère les qualités. Mal-

gré les efforts de beaucoup et la sincère croyance que cette ville est un creuset incomparable, l'heure n'y est pas encore celle de l'intéressement mutuel à la religion de l'autre.

Le sentiment communautaire domine au fur et à mesure des regroupements en isolats homogènes. L'ensemble de la ville est traversé de tensions, de fractures et de rancœurs. Si la capitale du « Sud » n'est pas vraiment en France, comme le pense le pape, ce n'est pas pour autant qu'elle représenterait cette Méditerranée tolérante, qui va puiser dans sa foi commune en Dieu le ressourcement et la guérison. ■

Blandine Chelini-Pont est professeure d'histoire contemporaine et enseigne les relations internationales à Aix-Marseille Université. Elle a copublié « Géopolitique des religions. Un nouveau rôle du religieux dans les relations internationales ? » (Le Cavalier Bleu, 2019)